

Clermont-Ferrand, le 04 mai 2017

A M. le directeur de la FNAC,
Centre Jaude,
rue d'Allagnat,
63000 Clermont-Ferrand,

Monsieur le Directeur

Nous vous prions de trouver ci-après le courrier que nous avons envoyé à votre PDG
Avec nos sentiments distingués,
AFPS 63

A Monsieur Alexandre BOMPART
PDG du Groupe FNAC
9, rue des bateaux lavois
94200 - Ivry-sur-Seine

Monsieur le Président,

La FNAC se dit une entreprise « responsable », s'engageant à « respecter et promouvoir dans ses activités et sa sphère d'influence les principes relatifs à la responsabilité sociale et environnementale, aux **droits de l'homme**, au droit du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption » (charte RSE FNAC fournisseurs). Plus encore, **conformément aux principes du Pacte mondial des Nations Unies, elle invite ses fournisseurs à promouvoir et respecter la protection des droits de l'homme et à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.**

Dès lors, nous attirons votre attention sur les produits informatiques Hewlett-Packard (HP) en vente dans vos magasins, qu'il s'agisse d'ordinateurs, d'imprimantes ou de cartouches d'encre. L'entreprise HP est, en effet, impliquée dans les violations du droit international par l'Etat d'Israël et dans la gestion des colonies, illégales en droit international.

Ainsi, dans les Territoires palestiniens occupés, HP emploie des colons dans la colonie de Beithar Illit, sur des terres volées aux propriétaires palestiniens. Elle est le fournisseur de services aux colons de Modi'in et Ariel. Elle assure le développement et la maintenance d'un système nommé « BASEL » qui utilise des scanners avec reconnaissance manuelle et faciale pour collecter les données biométriques des Palestiniens qui franchissent les checkpoints, participant, ce faisant, au contrôle et à la limitation de leurs mouvements.

En Israël, HP a été chargée par le Ministère de l'intérieur de la fabrication de cartes d'identité biométriques pour les Israéliens, devant ainsi opérer le tri entre l'ethnie et la religion, selon un système qui reflète et renforce la discrimination entre les citoyens d'Israël, au préjudice des Palestiniens, ainsi dits « de nationalité arabe » distingués des citoyens « de nationalité juive ».

Elle travaille aussi avec la marine israélienne à laquelle elle fournit son infrastructure informatique. Or, celle-ci participe au blocus illégal de la Bande de Gaza, empêche les pêcheurs de pratiquer leur activité et participe aux bombardements réguliers dont ce territoire est régulièrement l'objet.

Il nous apparaît donc que la mise en vente des produits HP par vos soins est directement contraire aux principes que vous affichez puisque votre fournisseur se rend ainsi coupable de violations majeures des droits de l'homme au respect desquels vous appelez.

Nous vous saurions donc gré de bien vouloir nous recevoir pour évoquer cette question. A défaut, nous nous réservons la possibilité de diffuser publiquement cette information.

Espérant être entendus et compris, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués,

Association France Palestine Solidarité,

groupe local de Clermont-Ferrand, membre de la Campagne BDS France,

Maison des associations, 88 rue de l'Oradou, 63000 Clermont-Ferrand.